



Transformation et agrandissement de la Cabane Arpitettaz

Un projet pour l'avenir de notre Club.....

Un projet pour l'avenir de notre jeunesse.....

Résumé du dossier :

- La Section La Dôle du Club Alpin Suisse, l'une des plus grandes sociétés sportives de Nyon et environs, est propriétaire depuis plus de 30 ans de la Cabane Arpitettaz, Val d'Anniviers (VS).
- Elle désire transformer et agrandir sa cabane pour améliorer le confort des visiteurs et des gardiens, sans augmenter sa capacité d'accueil (32 places), et s'adapter aux nouvelles normes d'hygiène, de sécurité avalanche et parasismique, d'économie d'énergie et de protection de l'environnement.
- Elle souhaite pouvoir offrir, à la jeunesse, aux guides et aux groupes d'alpinistes, une structure d'accueil favorable et adaptée aux exigences modernes pour des cours et stages d'alpinisme.
- Les travaux de transformation et agrandissement sont devisés à CHF 960'443, auxquels il convient d'ajouter 8% (total CHF 1'037'278) pour les imprévus, souvent inévitables en haute montagne.
- Nous pouvons déjà compter à ce jour sur un financement assuré de CHF 657'180 (env. 63%).
- Nous sommes encore à la recherche des CHF 380'000 restants.
- **Nous comptons sur votre soutien financier pour ce beau projet qui nous tient à cœur, en vous remerciant d'ores et déjà de votre générosité.**

1. Le Club Alpin Suisse (CAS), Section La Dôle

Le CAS, Section la Dôle, est l'une des plus grandes sociétés sportives de Nyon, avec près de 1000 membres.

Sa **mission** est avant tout de :

- Initier et former la jeunesse à tous les aspects de l'alpinisme et du monde alpin (randonnée, escalade, ski de randonnée, protection du monde alpin, joies partagées en cabane de haute montagne)
- Initier et former des adultes dans les mêmes domaines
- Les conduire en toute sécurité, avec des chefs de course certifiés et des guides, dans des voies d'escalade, des courses de haute montagne, des randonnées à pied ou à ski, des cascades de glace.
- Organiser des randonnées en montagne pour les aînés

Plus de 200 membres bénévoles s'investissent année après année pour la bonne marche de la section, que ce soit au Comité, dans pas moins de 11 Commissions et pour diverses tâches indispensables à toute société.

La **structure** de la Section La Dôle est la suivante :

- Groupe ALPFAM : alpinisme en famille, pour les tout petits
- Groupe AJ : alpinisme juvénile, de 10 à 14 ans
- Groupe OJ : organisation de Jeunesse, de 14 à 22 ans
- Membres adultes
- Groupe Jeudistes : aînés et membres ayant du temps pour des sorties en semaine

Comme **infrastructures**, la section dispose de :

- Un local de Réunion : Rue des Moulins 13, 1260 Nyon
- La Cabane de Rochefort (1390 m) au-dessus de St-Cergue (Jura)
- La Cabane Arpitettaz (2786 m), au-dessus de Zinal (Val d'Anniviers / VS). Un projet de transformation et d'agrandissement de cette cabane fait l'objet de notre demande de soutien financier.

2. Bref historique de la cabane existante

- 1953 : Construction du refuge d'Arpitettaz par les guides du Val d'Anniviers. Il fut détruit en 1955 par un tourbillon et fut reconstruit, le matériel étant acheminé à dos de mulet.
- Fin des années 70 : L'âge aidant, les guides d'Anniviers souhaitent vendre leur refuge. Ils proposent de le vendre au CAS, et si possible à la Section La Dôle, qui n'a pas encore de cabane dans les Alpes.
- 25 avril 1980 : La section décide, à une forte majorité, l'achat du refuge
- 19 septembre 1980 : Signature de l'acte de vente par devant Me Luc Epiney, entre les représentants de l' « Association refuge Arpitettaz », MM Louis Epiney, Armand Genoud, René Epiney, Germain Melly et les représentants de notre Section, Jean Bresilley (président) et Edmond Morel (vice-président).
- La section devient ainsi propriétaire de l'ancien refuge et de la parcelle de 30'000 m² sur laquelle il est bâti.
- 5 juillet 1982 : début des travaux de construction d'une nouvelle cabane
- 27-28 août 1983 : Inauguration mémorable à Zinal (Navisence) le samedi et à la nouvelle Cabane Arpitettaz le dimanche.
- Depuis 30 ans, La Cabane est gardiennée sans défaillance par des membres bénévoles et par des jeunes de la Section. Elle dispose de deux dortoirs pour un total de 32 couchettes, un joli réfectoire pouvant accueillir le même nombre de personnes, une petite cuisine et un minuscule local pour les gardiens. Elle offre à ses visiteurs une très belle terrasse s'ouvrant sur un panorama à couper le souffle.
Refusant de céder à la tentation de transformer sa cabane en hôtel, notre section a maintenu la tradition voulant que ses hôtes apportent leur propre nourriture, que les gardiens se font un plaisir de cuisiner pour eux.
- La Cabane Arpitettaz est le lieu idéal pour des séjours de formation et de courses (escalade, glacier, haute montagne) pour la jeunesse et les membres adultes de la Section La Dôle ou d'autres sections.

- Des voies d'escalade intéressantes ont été ouvertes par les jeunes de la section à la Pointe d'Arpitettaz, à proximité de la cabane.
- Des sommets magnifiques sont accessibles depuis la Cabane Arpitettaz : Zinalrothorn, Schalihorn, Weisshorn, Tête de Milon, Blanc de Moming, Bieshorn (via Tracuit).

3. Le Projet

Depuis quelques années, le besoin s'est fait sentir d'améliorer le confort des visiteurs et celui des gardiens, sans pour autant augmenter la capacité d'accueil, de s'adapter aux normes d'hygiène, d'économie d'énergie et de la protection de l'environnement. C'est pourquoi notre section a décidé de transformer et d'agrandir sa cabane.

3.1. Objectif général de la transformation

Remarque préliminaire : L'objectif général n'est en aucun cas d'agrandir la cabane Arpitettaz pour en augmenter la capacité, mais pour en améliorer le confort et l'efficacité

Les travaux projetés visent surtout les points suivants :

- Agrandissement de la cuisine pour amélioration du confort et de l'hygiène
- Augmentation et amélioration des espaces de rangement
- Création d'un vestiaire permettant de ranger piolets, crampons et skis, et surtout de sécher les habits et les chaussures.
- Amélioration du confort des gardiens par création d'un nouveau local
- Amélioration du confort des dortoirs par mise aux normes des couchettes (70 cm min. au lieu de 55 cm actuellement) et la création d'un troisième dortoir
- Maintien de la capacité actuelle du réfectoire, adapté au nombre maximum de couchettes visiteurs
- Amélioration des sanitaires
- Création d'un nouveau dépôt pour boissons et nourriture
- Création d'une cave avec deux citernes d'eau protégées du gel
- Amélioration du bilan énergétique par:
 - changement des fenêtres et portes
 - introduction de la cuisson au gaz
 - nouveaux panneaux photovoltaïques et thermiques
- Maintien du mode de fonctionnement actuel de la cabane par
 - Gardiennage bénévole en été par les membres de la Section (changement toutes les semaines)
 - Gardiennage bénévole occasionnel en hiver (selon affluence et conditions météo / neige / avalanches)
 - Pas de demi-pension
- Maintien du coût du projet dans le cadre de la capacité financière de la Section La Dôle du CAS, en tenant compte des différents dons et subventions qu'il est possible d'obtenir

3.2. Données techniques du projet

Outre les objectifs généraux mentionnés ci-dessus, il a fallu tenir compte des dernières données en matière de danger d'avalanche (danger moyen selon un rapport d'expert spécifique pour notre cabane), danger parasismiques (le Valais Central est une zone à risque élevé). De nouvelles exigences architecturales, relatives notamment à la protection contre les avalanches et à la préservation du paysage, nous ont amenés à choisir un projet plus « traditionnel » que notre projet initial, dans le prolongement de la cabane actuelle. Cela aura pour conséquence de plus gros travaux de terrassement à l'arrière de la cabane actuelle.

Les principaux détails techniques du projet figurent dans les annexes à la fin du dossier.

3.3. État d'avancement du projet

- Les plans définitifs et le devis ont été remis par l'architecte à la Section La Dôle le 13 juin 2014.
- La mise à l'enquête à la Commune d'Anniviers s'est déroulée du 27 juin au 27 juillet, sans aucune opposition ni remarque.
- Le dossier est actuellement examiné par le service des constructions du canton du Valais. Vu les nombreux contacts préalables que nous avons eus avec l'adjoint de l'architecte cantonal, nous ne pensons pas que de graves problèmes vont surgir à ce niveau. Le permis de construire est attendu avant fin 2014, avec peut-être quelques conditions et propositions du canton.
- Parallèlement, la Commission des Cabanes du CAS a également reçu le dossier pour examen et pour attribution du subside mentionné plus haut. Sur préavis favorable de la dite Commission, le Comité Central du CAS a accepté le projet et la subvention le 23 septembre 2014. La Conférence des Présidents des sections CAS, a entériné cette décision le 8 novembre 2014.
- Si tout se passe sans accroc majeur, les travaux de transformation et d'agrandissement de la Cabane Arpitettaz vont se réaliser durant l'été 2015.

4. Notre demande de soutien financier

- **Nous sollicitons votre soutien pour nous aider à financer un projet qui nous tient à cœur.**
- **Nous espérons, par ce projet, favoriser la pratique de la montagne pour de nombreux jeunes et moins jeunes de la Région de Nyon et d'autres régions, en leur offrant une structure d'accueil et de formation conforme aux exigences actuelles en matière de confort et d'hygiène, d'économie d'énergie et de protection du paysage.**

Pour la Section La Dôle du Club Alpin Suisse

La Présidente

L'intendant de la Cabane Arpitettaz

Roseline Hanhart

André Stäubli

